



**PRÉFET
DE L'AUDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
SPÉCIAL N° 05 - JUILLET 2023**

PUBLIÉ LE 4 JUILLET 2023

CENTRE HOSPITALIER de LEZIGNAN-CORBIERES
-DIRECTION

SOMMAIRE

CENTRE HOSPITALIER de LEZIGNAN-CORBIERES DIRECTION

Décision du 1^{er} mars 2023 portant délégations de signatures du directeur des Centres Hospitaliers de NARBONNE, PORT-la-NOUVELLE et LEZIGNAN-CORBIERES



Centre Hospitalier
LÉZIGNAN CORBIÈRES

**SERVICES
ADMINISTRATIFS**

Direction Générale

M. Richard BARTHES,
Directeur

Mme Aurélie VERDIER
Directrice déléguée

Secrétariat de Direction
04 68 27 79 20
direction@ch-lezignan.fr

**Direction des Services
Financiers, Economiques
et des Admissions**

Mme Marie-Laure OLIVIER,
Attachée d'Administration
ml.olivier@ch-lezignan.fr

Finances : 04 68 27 79 23
finances@ch-lezignan.fr

Economat : 04 68 27 79 28
economat@ch-lezignan.fr

Admissions
Mme Nathalie MOUILLON,
Adjointe des cadres
04 68 27 79 54 (consultations)
04 68 27 79 32 (hospitalisations)
04 68 27 79 33 (U.S.L.D.)
admissions@ch-lezignan.fr

04 68 27 78 00 (E.H.P.A.D.)
admissions@lacaponada.fr

**Direction des Ressources
Humaines**

Mme Chrystel AUPY,
Adjointe des Cadres
04 68 27 79 72
c.aupy@ch-lezignan.fr

Mme Michèle SAUZEDDE,
Attachée DRH
04 68 27 79 70
m.sauzedde@ch-lezignan.fr

Secrétariat : 04-68-27-79-72
drh@ch-lezignan.fr

**Direction des Soins
Infirmiers**

Mme Chantal HUC
Cadre Supérieur de Santé
04 68 27 79 90
c.huc@ch-lezignan.fr

Cellule Qualité

Mme Christine FOULQUIER,
Cadre de santé
04 68 27 79 87
qualite@ch-lezignan.fr

M. Richard BARTHES, Le Directeur des Centres Hospitaliers de Narbonne, Port-La-Nouvelle et Lézignan-Corbières,

DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le Directeur,

- Vu le code général de la fonction publique
- Vu le Code de la Santé Publique à la suite de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment les articles L6143-7 et D6143-33 à D6143-35 relatifs à la délégation de signature du directeur d'un établissement public de santé,
- Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 17 février 2022 portant nomination de **Richard BARTHES** en qualité de Directeur du centre hospitalier de Lézignan-Corbières ;
- Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 17 février 2022 portant nomination **d'Aurélie VERDIER** en qualité de Directeur adjoint du centre hospitalier de Lézignan-Corbières ;
- Vu l'avenant n°1 à la Convention de Direction commune entre les Centres Hospitaliers de Narbonne, Port-La-Nouvelle et Lézignan-Corbières en date du 31 décembre 2021 ;
- Vu la convention de mise à disposition de Madame Christelle DUHOO au Centre Hospitalier de Lézignan-Corbières signée le 1er avril 2022 ;
- Vu la délégation de signature pour les administrateurs de garde en date du 21 mars 2023 ;
- Considérant l'organigramme de Direction Commune en vigueur au 23 mars 2023 ;
- Vu les délégations de signature – marché public signées avec le GHT

DÉCIDE



Centre Hospitalier
LEZIGNAN CORBIÈRES

SERVICES ADMINISTRATIFS

Direction Générale

M. Richard BARTHES,
Directeur

Mme Aurélie VERDIER
Directrice déléguée

Secrétariat de Direction
04 68 27 79 20
direction@ch-lezignan.fr

Direction des Services Financiers, Economiques et des Admissions

Mme Marie-Laure OLIVIER,
Attachée d'Administration
ml.olivier@ch-lezignan.fr

Finances : 04 68 27 79 23
finances@ch-lezignan.fr

Economat : 04 68 27 79 28
ecomomat@ch-lezignan.fr

Admissions

Mme Nathalie MOUILLON,
Adjointe des cadres

04 68 27 79 54 (consultations)
04 68 27 79 32 (hospitalisations)
04 68 27 79 33 (U.S.L.D.)
admissions@ch-lezignan.fr

04 68 27 78 00 (E.H.P.A.D.)
admissions@lacaponada.fr

Direction des Ressources Humaines

Mme Chrystel AUPY,
Adjointe des Cadres
04 68 27 79 72
c.aupy@ch-lezignan.fr

Mme Michèle SAUZEDDE,
Attachée DRH
04 68 27 79 70
m.sauzedde@ch-lezignan.fr

Secrétariat : 04-68-27-79-72
drh@ch-lezignan.fr

Direction des Soins Infirmiers

Mme Chantal HUC
Cadre Supérieur de Santé
04 68 27 79 90
c.huc@ch-lezignan.fr

Cellule Qualité

Mme Christine FOULQUIER,
Cadre de santé
04 68 27 79 87
qualite@ch-lezignan.fr

Article 1^{er} :

Richard BARTHES, Directeur, se réserve la signature des affaires indiquées ci-après :

- **Correspondances importantes avec :**

- . le Ministère de la Santé
- . les Autorités de Tutelle et les représentants de l'État,
- . le Président et les membres du Conseil de Surveillance,
- . les membres du Directoire,

- **Notes de service générales,**
- **Décisions de nomination des Médecins Assistants et Attachés,**
- **Décisions de nomination des personnels d'encadrement,**
- **Marchés et contrats de fournitures, services et travaux d'une valeur supérieure à 10 000€ HT dont la création est antérieure à janvier 2018**
- **Toutes décisions financières (hors opérations de mandatement et hors validation et mandatement de la paie) impliquant une dépense supérieure à 10 000€ HT**
- **Actes juridiques concernant le patrimoine de l'établissement,**
- **Tous courriers ou documents qu'il paraît utile à l'ensemble de l'équipe de direction de faire signer par le directeur.**

L'ensemble des articles 2 à 11 définit les conditions dans lesquelles Monsieur Richard BARTHES, Directeur du Centre Hospitalier de Lézignan-Corbières, autorise et organise la délégation de sa signature en fonction des spécificités de chaque activité.

Les délégataires tiennent le Directeur Général informé des actes signés dans le cadre de la présente délégation qui justifient d'être portés à sa connaissance.

Article 2 :

A l'exception des affaires citées dans l'article 1, Aurélie VERDIER, Directrice de site, reçoit délégation de signature générale conformément à la décision portant délégation de signature n°06/22 du 17 février 2022.

Les signatures ou paraphes du délégataire, Aurélie VERDIER, sont joints à la présente décision.

Article 3 :

Pour les administrateurs de garde, il faut se référer à la délégation de signature signée le 29 mars 2023.

En tant qu'Administrateur de garde du CH de Narbonne, les responsables fonctionnels nommés ci-après:

- Carole CABIE, Directrice des Ressources Humaines et du dialogue social,
- Muriel DODERO, Directrice de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers,



Centre Hospitalier
LÉZIGNAN CORBIÈRES

SERVICES ADMINISTRATIFS

Direction Générale

M. Richard BARTHES,
Directeur

Mme Aurélie VERDIER
Directrice déléguée

Secrétariat de Direction

04 68 27 79 20

direction@ch-lezignan.fr

Direction des Services Financiers, Economiques et des Admissions

Mme Marie-Laure OLIVIER,
Attachée d'Administration
ml.olivier@ch-lezignan.fr

Finances : 04 68 27 79 23

finances@ch-lezignan.fr

Economat : 04 68 27 79 28

economat@ch-lezignan.fr

Admissions

Mme Nathalie MOUILLON,
Adjointe des cadres

04 68 27 79 54 (consultations)

04 68 27 79 32 (hospitalisations)

04 68 27 79 33 (U.S.L.D)

admissions@ch-lezignan.fr

04 68 27 78 00 (E.H.PA.D)

admissions@lacaponada.fr

Direction des Ressources Humaines

Mme Chrystel AUPY,
Adjointe des Cadres
04 68 27 79 72
c.aupy@ch-lezignan.fr

Mme Michèle SAUZEDDE,
Attachée DRH
04 68 27 79 70
m.sauzedde@ch-lezignan.fr

Secrétariat : 04-68-27-79-72

drh@ch-lezignan.fr

Direction des Soins Infirmiers

Mme Chantal HUC
Cadre Supérieur de Santé
04 68 27 79 90
c.huc@ch-lezignan.fr

Cellule Qualité

Mme Christine FOULQUIER,
Cadre de santé
04 68 27 79 87
qualite@ch-lezignan.fr

- Marie-Thérèse GANTNER, Directrice de soins, coordinatrice générale des activités de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques,
- Michel JEANNEY, Directeur des Affaires Financières et de l'Appui à la Performance,
- Laurence MARIAN, Adjointe au Directeur,
- Eric MORENO, Directeur des services numériques,
- Christophe MOTOS, Directeur des Travaux, des Investissements et des Ressources biomédicales et Techniques,
- Ludovic RAKOTONIZAO, Directeur de la Direction de l'Hôtellerie, de la Restauration, de la Logistique et de la Ressource biomédicale (marchés publics),
- Aurélie VERDIER, Directrice déléguée au Centre Hospitalier de Lézignan-Corbières.

Supervisent cette équipe de garde et sont également habilités à signer, pendant la période de garde, tous documents nécessaires à la continuité du bon fonctionnement du service public hospitalier.

Les signatures ou paraphe des délégataires nommés à l'article 3 sont joints à la présente décision.

Article 4 :

Concernant les affaires relatives à la Stratégie, des Affaires Médicales et des coopérations, à l'exception des affaires citées dans l'article 1, la délégation de signature est donnée à Laurence MARIAN, Ajointe au Directeur.

Les signatures ou paraphe des délégataires nommés à l'article 4 sont joints à la présente décision.

Article 5 :

Concernant les affaires relatives à la Coordination Générale des Soins, de la qualité et de la gestion des risques, à l'exception des affaires citées dans l'article 1, la délégation est donnée à Marie-Thérèse GANTNER, Directrice de soins, coordinatrice générale des activités de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques.

- **Article 5.1 :**

La délégation est également donnée, en cas d'absence ou d'empêchement de Marie-Thérèse GANTNER, à Fabienne SANCHEZ, Cadre Supérieur de Santé au CH de Lézignan-Corbières pour toutes décisions relatives à la Coordination Générale de Soins.

Les signatures ou paraphe des délégataires nommés à l'article 5 sont joints à la présente décision.



Centre Hospitalier
LÉZIGNAN CORBIÈRES

SERVICES ADMINISTRATIFS

Direction Générale

M. Richard BARTHES,
Directeur

Mme Aurélie VERDIER
Directrice déléguée

Secrétariat de Direction
04 68 27 79 20
direction@ch-lezignan.fr

Direction des Services Financiers, Economiques et des Admissions

Mme Marie-Laure OLIVIER,
Attachée d'Administration
ml.olivier@ch-lezignan.fr

Finances : 04 68 27 79 23
finances@ch-lezignan.fr

Economat : 04 68 27 79 28
ecomomat@ch-lezignan.fr

Admissions

Mme Nathalie MOUILLON,
Adjointe des cadres
04 68 27 79 54 (consultations)
04 68 27 79 32 (hospitalisations)
04 68 27 79 33 (U.S.L.D)
admissions@ch-lezignan.fr
04 68 27 78 00 (E.H.P.A.D)
admissions@lacaponada.fr

Direction des Ressources Humaines

Mme Chrystel AUPY,
Adjointe des Cadres
04 68 27 79 72
c.aupy@ch-lezignan.fr

Mme Michèle SAUZEDDE,
Attachée DRH
04 68 27 79 70
m.sauzedde@ch-lezignan.fr

Secrétariat : 04-68-27-79-72
drh@ch-lezignan.fr

Direction des Soins Infirmiers

Mme Chantal HUC
Cadre Supérieur de Santé
04 68 27 79 90
c.huc@ch-lezignan.fr

Cellule Qualité

Mme Christine FOULQUIER,
Cadre de santé
04 68 27 79 87
qualite@ch-lezignan.fr

Article 6 :

Concernant les affaires relatives aux Affaires Financières et de l'Appui à la Performance, à l'exception des affaires citées dans l'article 1, la délégation est donnée à Michel JEANNEY, Directeur des Affaires Financières et de l'Appui à la Performance.

- Article 6.1 :

Délégation est également donnée en cas d'absence ou d'empêchement de Michel JEANNEY à Christelle DUHOO, Attachée d'Administration Hospitalière au Centre Hospitalier de Narbonne, pour toutes les décisions relatives à la direction des Affaires Financières et de l'Appui à la Performance.

- Article 6.2 :

Délégation est également donnée en cas d'absence ou d'empêchement de Michel JEANNEY à Nathalie MOUILLON, Responsable de la Gestion Administrative du Patient et de l'Accueil, pour toutes les affaires relevant de ce secteur ci-avant désignées (bordereaux de facturation, titres de recettes, courriers).

Les signatures ou paraphes des délégataires nommés à l'article 6 sont joints à la présente décision.

Article 7 :

Concernant les affaires relatives aux Ressources Humaines et du Dialogue Social, à l'exception des affaires citées dans l'article 1, la délégation est donnée de manière permanente à Carole CABIE, Directrice des ressources humaines et du dialogue social.

- Article 7.1 :

Délégation est également donnée, en cas d'absence ou d'empêchement de Carole CABIE à Madame Michèle SAUZEDDE, Attachée d'Administration Hospitalière au CH de Lézignan-Corbières pour toutes décisions relatives aux ressources Humaines et au dialogue social.

Les signatures ou paraphes des délégataires nommés à l'article 7 sont joints à la présente décision.

Article 8 :

Concernant les affaires relatives à l'Hôtellerie, Restauration, Logistique et de la Ressource biomédicale, à l'exception des affaires citées dans l'article 1, la délégation est donnée de manière permanente à Ludovic RAKOTONIZAO, Directeur de la Direction de l'Hôtellerie, de la Restauration, de la Logistique et de la Ressource biomédicale.

- Article 8.1 :

Délégation est également donnée en cas d'absence ou d'empêchement de Ludovic RAKOTONIZAO à Marie-Laure OLIVIER, de signer en lieu et place du Directeur, les



Centre Hospitalier
LÉZIGNAN CORBIÈRES

SERVICES ADMINISTRATIFS

Direction Générale

M. Richard BARTHES,
Directeur

Mme Aurélie VERDIER
Directrice déléguée

Secrétariat de Direction
04 68 27 79 20
direction@ch-lezignan.fr

Direction des Services Financiers, Economiques et des Admissions

Mme Marie-Laure OLIVIER,
Attachée d'Administration
ml.olivier@ch-lezignan.fr

Finances : 04 68 27 79 23
finances@ch-lezignan.fr

Economat : 04 68 27 79 28
economat@ch-lezignan.fr

Admissions
Mme Nathalie MOUILLON,
Adjointe des cadres
04 68 27 79 54 (consultations)
04 68 27 79 32 (hospitalisations)
04 68 27 79 33 (U.S.L.D)
admissions@ch-lezignan.fr

04 68 27 78 00 (E.H.P.A.D)
admissions@lacaponada.fr

Direction des Ressources Humaines

Mme Chrystel AUPY,
Adjointe des Cadres
04 68 27 79 72
c.aupy@ch-lezignan.fr

Mme Michèle SAUZEDDE,
Attachée DRH
04 68 27 79 70
m.sauzedde@ch-lezignan.fr

Secrétariat : 04-68-27-79-72
drh@ch-lezignan.fr

Direction des Soins Infirmiers

Mme Chantal HUC
Cadre Supérieur de Santé
04 68 27 79 90
c.huc@ch-lezignan.fr

Cellule Qualité

Mme Christine FOULQUIER,
Cadre de santé
04 68 27 79 87
qualite@ch-lezignan.fr

opérations de commande encadrées par une procédure de marché et pour l'engagement des commandes encadrées par une procédure de marché d'une valeur inférieure à 10 000€ HT et les courriers relatifs aux affaires du secteur logistique.

Les signatures ou paraphes des délégataires nommés à l'article 8 sont joints à la présente décision.

Article 9

Délégation est également donnée par le Directeur aux Docteurs Bélangère PARRY et Justine PICARD, pharmaciennes à la Pharmacie à Usage Intérieur pour signer :

- Les documents relevant des attributions de la Pharmacie, en particulier les bons de commandes, dans la limite des crédits disponibles inscrits au budget sur les comptes correspondants.
- Les justifications de « service fait » préalables au mandatement des dépenses engagées sur l'ensemble des comptes relevant de la Pharmacie

Article 10 :

Concernant les affaires relatives à la Direction des Travaux, des Investissements des Ressources Techniques, à l'exception des engagements et des affaires citées dans l'article 1, la délégation est donnée de manière permanente à Christophe MOTOS, Directeur de la Direction des Travaux, des Investissements et des Ressources et Techniques.

- Article 10.1

Délégation est également donnée, en cas d'absence ou d'empêchement ne permettant pas la présence physique de Christophe MOTOS au CH de Lézignan-Corbières, à Stéphane TOVENA, responsable technique pour toutes les décisions relatives à la Direction des Travaux, des Investissements des Ressources Techniques.

Les signatures ou paraphes des délégataires nommés à l'article 9 sont joints à la présente décision.

Article 11 :

Concernant les affaires relatives aux Services Numériques, à l'exception des affaires citées dans l'article 1 et des engagements, la délégation est donnée de manière permanente à Eric MORENO, Directeur des services numériques.

Article 11.1 :

Délégation est également donnée en cas d'absence ou d'empêchement ne permettant pas la présence physique d'Eric MORENO au CH de Lézignan-Corbières, à Jordan FORTHOFFER, référent informatique pour toutes les décisions relatives à la Direction des Services Numériques.



Centre Hospitalier
LÉZIGNAN CORBIÈRES

SERVICES ADMINISTRATIFS

Direction Générale

M. Richard BARTHES,
Directeur

Mme Aurélie VERDIER
Directrice déléguée

Secrétariat de Direction

04 68 27 79 20
direction@ch-lezignan.fr

Direction des Services Financiers, Economiques et des Admissions

Mme Marie-Laure OLIVIER,
Attachée d'Administration
ml.olivier@ch-lezignan.fr

Finances : 04 68 27 79 23
finances@ch-lezignan.fr

Economat : 04 68 27 79 28
economat@ch-lezignan.fr

Admissions

Mme Nathalie MOUILLON,
Adjointe des cadres
04 68 27 79 54 (consultations)
04 68 27 79 32 (hospitalisations)
04 68 27 79 33 (U.S.L.D)
admissions@ch-lezignan.fr

04 68 27 78 00 (E.H.P.A.D)
admissions@lacaponada.fr

Direction des Ressources Humaines

Mme Chrystel AUPY,
Adjointe des Cadres
04 68 27 79 72
c.aupy@ch-lezignan.fr

Mme Michèle SAUZEDDE,
Attachée DRH
04 68 27 79 70
m.sauzedde@ch-lezignan.fr

Secrétariat : 04-68-27-79-72
drh@ch-lezignan.fr

Direction des Soins Infirmiers

Mme Chantal HUC
Cadre Supérieur de Santé
04 68 27 79 90
c.huc@ch-lezignan.fr

Cellule Qualité

Mme Christine FOULQUIER,
Cadre de santé
04 68 27 79 87
qualite@ch-lezignan.fr

Les signatures ou paraphes des délégataires nommés à l'article 11 sont joints à la présente décision.

Article 12 :

Concernant les affaires relatives à l'Institut de formation des aides-soignants, à l'exception des affaires citées dans l'article 1, la délégation est donnée de manière permanente à Muriel DODERO, Directrice de l'Institut de formation en soins infirmiers.

- Article 12.1 :

Délégation est également donnée en cas d'absence ou d'empêchement de Muriel DODERO, aux cadres de la Direction de l'institut de formation des Aides-Soignants identifiés ci-après, à l'effet de signer en lieu et place du Directeur, les courriers, décisions et documents de toute nature se rapportant aux attributions de la Direction :

- Marie-Thérèse GANTNER, Coordinatrice générale des soins, de la qualité et de la gestion des risques.

Les signatures ou paraphes des délégataires nommés à l'article 12 sont joints à la présente décision.


Article 12 : EFFET ET PUBLICITÉ

La présente décision sera transmise à Madame la Trésorière Principale du Centre Hospitalier de Lézignan-Corbières.

La présente délégation est applicable à compter de sa publication la rendant consultable.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Aude. La décision 28 juillet 2022 est abrogée.

Fait à Lézignan-Corbières, le 1^{er} mars 2023

Le Directeur

Richard BARTHES